

Traduire avec un dictionnaire, traduire pour un dictionnaire

Abstract

Translation is a well-researched subject that is broadly taught. However, dictionary translation has been mostly left out of translation studies. Only dictionary reviewers may mention that a translation is not what they would have expected. In this paper dictionary translation is looked at as a special kind of translation that is governed by its own laws. Dictionary translation is considered as part of the dictionary-making process. This paper looks at the criteria that can be used to evaluate it and at the benefits that machine-readable dictionary text can bring to dictionary translation and how it may give a new impetus to dictionary-translation studies.

Keywords: Translation, lexicography, bilingual dictionaries.

“Une langue est spécifique et il est vain de croire qu'on peut trouver dans une autre ses équivalents exacts quel que soit l'aspect qu'on retient.”

Etienne Tiffou

1. Introduction

Si l'on en croit les dictionnaires monolingues, un dictionnaire bilingue est un ouvrage “qui donne la traduction des mots d'une langue dans une autre, avec des locutions et des expressions où ils sont employés” ou encore “qui donne la traduction d'un mot d'une langue dans une autre en tenant compte des sens, des emplois”. Ces définitions, tirées respectivement du Grand Larousse de la langue française et du Grand Robert, sont intéressantes par l'emploi de l'article défini ‘la’ avec le mot ‘traduction’. Doit-on en conclure qu'il n'y a qu'une traduction pour chaque mot? Une définition plus pragmatique pourrait présenter un dictionnaire bilingue comme un outil proposant ‘des’ traductions d'unités lexicales destinées à servir de modèle à des utilisateurs clairement définis.

La “traduction de dictionnaire”, c'est-à-dire la fourniture d'équivalences en langue cible de mots-vedettes et exemples en langue source, est un domaine de la traductologie peu étudié et une discipline qui n'est pas du tout enseignée. C'est aussi l'une des étapes les plus délicates de la fabrication d'un dictionnaire bilingue. Nous allons voir en quoi consiste exactement cette activité en nous appuyant sur le travail effectué pendant la rédaction de la première édition du dictionnaire bilingue anglais-français/français-anglais Oxford-Hachette. Ensuite nous examinerons les diverses contraintes qui pèsent sur la traduction de dictionnaire, entre autres le problème du contexte ainsi que la finalité même de l'activité, au-delà du travail de celui que par convention nous appellerons le “traducteur lexicographe” pour le distinguer du traducteur en général. Enfin nous explorerons les possibilités offertes par les nouvelles technologies et l'exploitation de textes informatisés tant pour l'activité de traduction de dictionnaire que pour la consultation des dictionnaires bilingues et multilingues.

2. Traduire pour un dictionnaire bilingue : une activité au cœur de la lexicographie

Avant de considérer les particularités de la traduction de dictionnaire, un bref rappel de la méthodologie mise en œuvre lors de l'élaboration d'un dictionnaire bilingue permettra de resituer cette étape cruciale dans le processus.

2.1. Rappel de la méthodologie

Le dictionnaire Oxford-Hachette, dont la première édition a été publiée en 1994, présente plusieurs particularités : ce n'est pas une révision d'un ouvrage plus ancien, il a été créé de toutes pièces, il a été élaboré avec un corpus de chaque langue et sa rédaction finale a été faite en un seul lieu par deux équipes, l'une francophone, l'autre anglophone, travaillant constamment en commun. Les méthodes de travail ont été décrites par Grundy (Grundy :1996) :

"La méthodologie mise en œuvre pour la création d'un dictionnaire varie considérablement en fonction de l'ampleur du projet, de la nature des données linguistiques disponibles et des ressources, essentiellement financières et matérielles, qui ont été allouées. Néanmoins, quelle que soit l'ampleur ou la complexité de l'entreprise, trois processus distincts entrent en jeu. [...] Ces trois étapes sont les processus que Atkins désigne respectivement par analyse, transfert et synthèse (analysis, transfer and synthesis) (Atkins :1990)."

Examinons brièvement les étapes dans le cadre du dictionnaire Oxford-Hachette.

2.1.1. Analyse

Des lexicographes monolingues externes produisaient une analyse structurée du vocabulaire de la langue source, la "grille", découpant les mots/unités lexicales en catégories grammaticales et sémantiques, illustrant les différentes acceptions d'exemples dont certains étaient dès le départ notés comme obligatoires en raison de leur degré de représentativité ou des difficultés de compréhension qu'ils pouvaient poser. Ce travail des lexicographes monolingues avait une double fonction : il s'agissait en premier lieu de décrire le vocabulaire de la langue source le plus complètement et utilement possible pour le dictionnaire tel qu'il était défini en taille, nomenclature etc. Il s'agissait également de préparer le travail des traducteurs. Cette préparation ne nécessitait pas de connaissance de la langue cible (la grille n'était pas orientée vers une langue particulière), en revanche, elle exigeait du lexicographe monolingue une grande rigueur dans le découpage des entrées, dans les définitions, dans le choix des exemples et dans l'ajout de commentaires destinés à donner au traducteur des renseignements qui d'ordinaire ne figurent pas dans les dictionnaires monolingues et que généralement seul un locuteur natif possède et peut expliciter.

Le "surdécoupage" était plus encouragé que le "sous-découpage"; en effet, il est toujours possible et facile de regrouper des acceptions s'il apparaît après traduction que les deux langues fonctionnent de façon identique et que l'ambiguïté demeure; un exemple facile est celui du mot *traduction* lui-même qui désigne à la fois le processus et le résultat. Le mot *translation* recouvre exactement les mêmes sens et il serait donc possible, en cas de besoin, de les regrouper pour ne donner qu'une seule traduction (même si, théoriquement, il peut être préférable de conserver séparées des acceptions différentes).

Les définitions devaient être discursives et éviter le raccourci des synonymes. La tentation est grande d'utiliser un synonyme, surtout dans l'article d'entrées polysémiques; concrètement

cela signifie que le traducteur qui travaille sur la douzième acception d'une entrée n'a plus sous les yeux que le numéro de catégorie et la définition. S'il se trouve devant un synonyme, il sera tenté de traduire le synonyme au détriment du mot-vedette qui a cessé d'apparaître sur la page (papier ou électronique) puisqu'il est remplacé par un tiret ondulé dans les exemples. Et le risque de voir les traductions glisser vers la traduction des synonymes est d'autant plus grand que le mot-vedette est polysémique.

Les exemples devaient être à la fois illustratifs et suffisamment nombreux pour permettre de vérifier qu'une traduction convient vraiment pour une acception donnée. Les exemples devaient également ne pas contenir de "parasites", c'est-à-dire des mots/unités lexicales qui, bien que fournissant un contexte immédiatement évident, compliquent considérablement la tâche du traducteur lexicographe, sans rien apporter à la traduction de l'entrée elle-même. (Ainsi un contexte tentant pour situer une locution comme *faire la queue* sera celui d'une administration, la Sécurité sociale ou l'ANPE venant naturellement à l'esprit. Et le traducteur, censé consacrer son énergie à la traduction du mot-vedette sur lequel il travaille, se trouve confronté à des problèmes qui n'ont pas de rapport direct avec ce dernier.)

Outre une définition et des exemples, le lexicographe monolingue devait fournir des commentaires sur les unités lexicales ou les exemples pour préciser le contexte autrement absent, en spécifiant les possibles connotations, restrictions d'usage et autres contraintes : qui employait le mot-vedette, dans quelles circonstances.

2.1.2. Transfert

Une fois élaboré par les lexicographes, le texte de la grille était envoyé à des traducteurs lexicographes, tous professionnels expérimentés dans le domaine de la traduction technique ou littéraire, travaillant vers leur langue maternelle. Leur mission consistait à traduire aussi bien les mots-vedettes que les exemples. En outre, ils étaient invités à formuler des suggestions visant à éliminer les parasites tels qu'ils ont été définis ci-dessus. Ils pouvaient également proposer des ajouts et des modifications pour enrichir la grille, en respectant impérativement une condition : comme ils travaillaient sur papier, ils devaient écrire tous leurs commentaires, ajouts, changements dans une couleur autre que celle du texte en langue source. Les modifications proposées seraient par la suite systématiquement contrôlées par des locuteurs de la langue source. Le traducteur lexicographe pouvait également ajouter des commentaires pour expliciter la différence entre deux traductions proches mais non substituables qui pouvaient convenir au texte de départ demeuré ambigu en dépit des efforts du lexicographe.

2.1.3. Synthèse

Le texte traduit revenait alors à Oxford où des rédacteurs, dont la langue maternelle était la langue source et travaillant toujours avec un partenaire de l'autre langue, procédaient à la mise en forme des articles. Ces articles étaient ensuite retravaillés et finalisés avant d'être relus encore une fois par des locuteurs de chacune des langues.

2.2. La place de la traduction de dictionnaire

La traduction d'un roman, d'un contrat, d'une notice technique intervient généralement lorsque le texte en langue source est terminé et le traducteur doit rendre dans la langue cible un texte fini dans lequel se retrouvent toutes les informations figurant dans le texte d'origine.

Le traducteur lexicographe, lui, intervient entre deux étapes du processus d'élaboration d'un dictionnaire et rend un texte, fini certes, mais qui n'a rien de définitif; c'est un texte très ouvert, riche en "notes du traducteur", une sorte de semi-produit qui va servir au rédacteur à donner à chaque article sa forme finale.

2.3. Le rôle du contexte

Parmi les facteurs qui guident le choix du traducteur, le contexte joue un rôle essentiel.

2.3.1. Le contexte dans la traduction en général

L'importance du contexte pour le processus de traduction a été mentionnée par de nombreux spécialistes (Chuquet, Paillard 1987, Newmark 1991). Il existe deux sortes de contexte, le contexte général et le contexte de proximité. Ces deux types de contexte sont à rapprocher des deux acceptions du mot 'contexte' dans le Petit Robert.

2.3.1.1. Contexte général

"Ensemble des circonstances dans lesquelles s'insère un fait."

Avant même de commencer son travail, un traducteur est en possession d'un certain nombre de renseignements. Idéalement, il sait de quel genre relève le texte à traduire (roman, notice technique, contrat), il a une idée de la taille du document, de l'époque à laquelle il a été écrit et du public auquel il est destiné. En fonction de ces informations, le traducteur choisira l'approche à privilégier pour un type de texte donné, à savoir rester proche du texte original pour en conserver le style, au contraire accepter de s'en éloigner pour que la traduction soit plus naturelle, utiliser des termes techniques ou d'usage courant en fonction du destinataire de la traduction. Si nous prenons un exemple hors contexte, un énoncé en anglais comme celui cité ci-dessous, va se traduire simplement :

I move that Senator Neiman be appointed chairman of this committee

Je propose que le sénateur Neiman soit élu président du comité

Cette phrase est tirée d'un corpus parallèle canadien, constitué des débats du Comité spécial sur l'euthanasie et le suicide et la langue d'origine ici est l'anglais.

Si l'on se réfère à la transcription de la traduction simultanée des séances, la traduction fournie est :

Je propose que le sénateur Neiman soit élue présidente du comité

Si l'on fait abstraction de la syllepse, il n'en demeure pas moins que cette traduction, juste et fidèle, n'est pas celle que l'on s'attendrait à trouver dans un dictionnaire. Ce n'est pas non plus une traduction qui serait utile sous cette forme dans un dictionnaire. Nous reviendrons plus loin sur cette observation.

2.3.1.2. Contexte de proximité

"Ensemble du texte qui entoure une unité de langue (mot, phrase, fragment d'énoncé) et qui sélectionne son sens, sa valeur."

Le contexte de proximité désigne le voisinage immédiat d'une unité lexicale au niveau de l'expression, de la phrase. Pour simplifier nous l'étendrons jusqu'au paragraphe.

Il est utilisé de façon assez souple par le traducteur pour retransmettre les informations présentes dans le texte en langue source. Le traducteur peut manipuler les divers éléments constituants du contexte pour produire un texte qui prendra en compte les spécificités de la langue cible.

2.3.2. Le contexte dans un dictionnaire bilingue

La notion de contexte dans le cadre d'un dictionnaire bilingue prend des dimensions différentes, qu'il s'agisse de contexte général ou de proximité. Chaque acception d'une entrée peut appartenir à un genre différent qui sera spécifié au fil du texte en langue source. Le contexte sera explicite et multiple pour le traducteur lexicographe qui devra s'adapter à chaque nouvelle catégorie, chaque nuance définie dans la grille et les moyens dont il dispose sont plus limités tant pour des raisons de quantité de texte en langue source disponible (la phrase entière est rarement atteinte) que par la finalité même du texte qu'il produit.

Pour le traducteur lexicographe, le contexte général est précisé par les définitions, notes et exemples fournis par le lexicographe de langue source.

Par sa nature même le texte en langue source du dictionnaire finalisé sera dépourvu de contexte tel qu'il a été défini plus haut; le mot-vedette n'est pas en situation comme il pourrait l'être dans un texte continu. En revanche, il est possible de savoir quand le dictionnaire a été publié, s'il est spécialisé ou non. Et le travail de l'utilisateur va consister à faire coïncider le contexte de son texte en langue source avec les informations présentées dans le dictionnaire pour effectuer un choix. Les informations contextuelles sont de deux types : d'une part, celles destinées à l'utilisateur de langue source et qui l'aideront à sélectionner la bonne acception (indicateurs, marqueurs de domaines) puis celles qui l'aideront à sélectionner la bonne traduction (collocants, indicateurs précisant une nuance) et d'autre part, celles destinées à l'utilisateur de langue cible (la traduction elle-même, collocants, marqueurs de domaines, parfois informations concernant le domaine d'application de la traduction en cas d'ambiguïté). Et pour les cas difficiles, servant aux deux utilisateurs, les exemples sont là pour faire office de contexte.

2.4. Les procédés utilisés en traduction

Les procédés utilisés par le traducteur ont été définis et classifiés (Chuquet, Paillard : 1987). Tous n'ont pas le même impact sur le texte et nous n'en considérerons que deux qui sont pertinents à notre propos.

2.4.1. Transposition

Dans certains cas le texte en langue cible sera plus naturel si le traducteur ose s'en éloigner et ne pas respecter la valeur syntaxique des divers éléments. Par exemple un nom deviendra un verbe, un adjectif, un adverbe etc.

2.4.2. Modulation

C'est un ensemble de procédés plus vaste et plus radical que la transposition. La modulation peut entraîner des regroupements de sens ou au contraire des dégroupements, souvent nécessaires pour prendre en compte les différences conceptuelles de la langue source et de la langue cible et dont la portée peut s'étendre à un paragraphe. Après cette opération, toutes les informations présentes dans la langue source se retrouveront intégralement dans la langue cible sous une forme ou une autre.

2.5. Pour le traducteur lexicographe

Les procédés sont les mêmes que ceux utilisés dans la traduction de texte continu (Corréard, M.H., Grundy, V : 1990) mais certaines restrictions interviennent de facto : le champ d'action est moins étendu, car les exemples n'atteignent jamais le paragraphe et les dégroupements/regroupements sont plus délicats à effectuer.

L'utilisateur des traductions ne sera pas toujours un locuteur de la langue cible désireux de comprendre un énoncé dans une langue source qu'il ne connaît pas, il pourra s'agir d'un locuteur de la langue source cherchant à produire dans la langue cible et le choix de la traduction devra refléter ce double usage.

3. Le résultat et ses particularités – la traduction fournie dans les dictionnaires

Dans son utilisation, une traduction fournie dans un dictionnaire se distingue fortement d'une traduction de texte continu. Certaines différences sont évidentes, d'autres curieuses.

3.1. L'utilisateur part toujours de la langue source

A la différence d'une traduction ordinaire, on accède toujours au texte traduit en partant de la langue source, quelle que soit la langue maternelle de l'utilisateur et quelle que soit la tâche qu'il souhaite effectuer (comprendre/décoder ou produire/encoder).

3.2. La langue cible n'est jamais séparée de la langue source

Généralement une traduction a une vie indépendante de l'original. Elle peut lui être comparée mais une fois terminée et toutes ses modifications intégrées, le lecteur, destinataire final, n'aura que rarement l'occasion ou envie de se reporter au texte original. L'une des exceptions les plus notables est celle des textes parallèles publiés à des fins didactiques. Dans un dictionnaire, la traduction, par définition, sera toujours accompagnée de la langue source, les deux énoncés étant distincts typographiquement.

3.3. La traduction de dictionnaire a valeur de modèle

Ceux qui ont étudié le latin dans le système français il y a quelques années se souviendront sans doute de la recherche (parfois couronnée de succès) dans le dictionnaire Gaffiot d'extraits plus ou moins longs tirés des textes latins au programme. La situation des langues vivantes est complètement différente et les chances de trouver exactement un passage entier dans un dictionnaire sont pratiquement nulles. Il y a donc approximation entre la langue source et le contexte de la langue source tel qu'il est présenté (ou non) dans le dictionnaire; la traduction elle-même qui est, comme nous venons de le voir, une traduction quasi-prototypique, ne sera pas nécessairement celle qui sera utilisée dans le texte final, ne serait-ce que parce qu'elle doit subir des modifications morphologiques.

4. L'avenir

L'informatique a largement pénétré dans le domaine de la lexicographie, ouvrant des possibilités que les fiches sur papier ne pouvaient nous procurer. Grâce aux logiciels de recherche ajoutés aux dictionnaires et encyclopédies sur cédérom, il est devenu possible pour chacun d'obtenir la réponse à une question insoluble encore récemment. Jusqu'à maintenant on consultait un dictionnaire bilingue pour répondre à la question : "comment se traduit ce mot?" Maintenant nous pouvons trouver la réponse à la question inverse que nous formulerons ainsi : "que traduit ce mot?"

C'est d'une certaine façon la démarche de ceux qui essaient d'inverser un dictionnaire. Est-ce à dire que le dictionnaire bilingue de demain ne sera constitué que de deux textes, au lieu de deux sections, l'un en français l'autre en anglais dans le cas qui nous intéresse, accessible indifféremment par l'un ou l'autre et sans notion de direction du transfert?

La démarche est intéressante mais ne prend pas en compte le phénomène de filtrage qui a lieu durant le processus de traduction, filtrage par le biais du contexte qui amène à des choix adaptés mais pas nécessairement réversibles. En outre, la qualité d'une traduction peut varier. C'est particulièrement clair lorsque l'on travaille avec des corpus parallèles. C'est encore plus vrai pour les traductions fournies dans les dictionnaires. L'effort du traducteur lexicographe porte sur la traduction de chaque mot-vedette en particulier et des problèmes liés à ce mot-vedette. Cette approche donne une saveur particulière aux traductions et rend leur utilisation dans le sens inverse (L2 vers L1) extrêmement délicate.

Toutefois, l'exploitation de ces ressources encore inexplorées ouvre des perspectives tant pour les maisons d'édition que pour les industries de la langue. Pourquoi ne pas les utiliser, sous haute surveillance, compte tenu de ce qui a été dit plus haut, pour revisiter les traductions des dictionnaires bilingues existants, créer des dictionnaires de synonymes, de collocations? Ou bien encore des réseaux sémantiques?

5. Conclusion

Si l'on considère qu'une bonne traduction est une traduction qui est juste (elle ne donne que les informations présentes dans le texte d'origine), fidèle (elle transmet toutes les informations présentes dans le texte d'origine), naturelle (idéalement on devrait pouvoir oublier qu'il s'agit d'une traduction) et adaptée à son utilisateur, dans le cadre de la traduction fournie dans un dictionnaire, en raison du rôle d'étape intermédiaire qu'elle doit jouer, il convient d'ajouter un critère de plus. Elle doit pouvoir s'adapter à un maximum de contextes et en quelque sorte avoir valeur de traduction par défaut. Bien sûr l'utilisation de corpus de langue source pour vérifier que la traduction sélectionnée fonctionnera dans la majorité des cas et de langue cible pour vérifier que le champ d'emploi de la traduction retenu correspond bien à celui de la langue de départ aide à atteindre ce but.

La traduction proposée ne sera pas nécessairement la meilleure, la plus élégante, la plus astucieuse. Elle devra fournir les moyens de parvenir à la meilleure, la plus élégante, la plus astucieuse. Son rôle souvent double (encodage, décodage) l'alourdit. Et dans les cas où l'encodage devient primordial un nouveau critère de simplicité d'emploi fait son apparition.

En cas de traductions concurrentes, souvent la plus simple d'utilisation sera retenue (comparer *commencer et débiter*).

Dans les années à venir, le dictionnaire bilingue sur papier risque peu de changer de structure. Sa version informatique, elle, peut évoluer (Atkins : 1996) mais elle ne pourra le faire que si les traductions sont étudiées en profondeur.

6. Références

- Atkins, B.T.S. 1990. "Corpus Lexicography: The Bilingual Dimension". *Computational Lexicology and Lexicography*. *Linguistica Computazionale*, vol. VI.
- Atkins, B.T.S. 1996. "Bilingual Dictionaries - Past, Present and Future". *Euralex '96 Proceedings*, part II.
- Chuquet, H., Paillard, M. 1987. *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Ophrys.
- Corréard, M.H., Grundy V. 1990. "Context-bound and non context-bound translation". *Euralex*. (Communication non publiée).
- Grundy, V. 1996. "L'utilisation d'un corpus dans la rédaction du dictionnaire bilingue". *Les dictionnaires bilingues*. AUPELF UREF-Editions Duculot, 127-149.
- Newmark, P. 1991. *About translation*. *Multilingual Matters*.
- Tiffou, E. 1994. "Des distorsions de base dans une traduction". *Meta*. Vol.39, n° 2, 1994.

Dictionnaires

- Dictionnaire Oxford-Hachette français-anglais, anglais-français*, (1994), Oxford : Oxford University Press, Paris : Hachette Livre.
- Grand Robert de la langue française*, (1986), Paris : Le Robert.
- Grand Larousse de la langue française*, (1989), Paris : Larousse.
- Le nouveau petit Robert*, (1993), Paris : Le Robert.